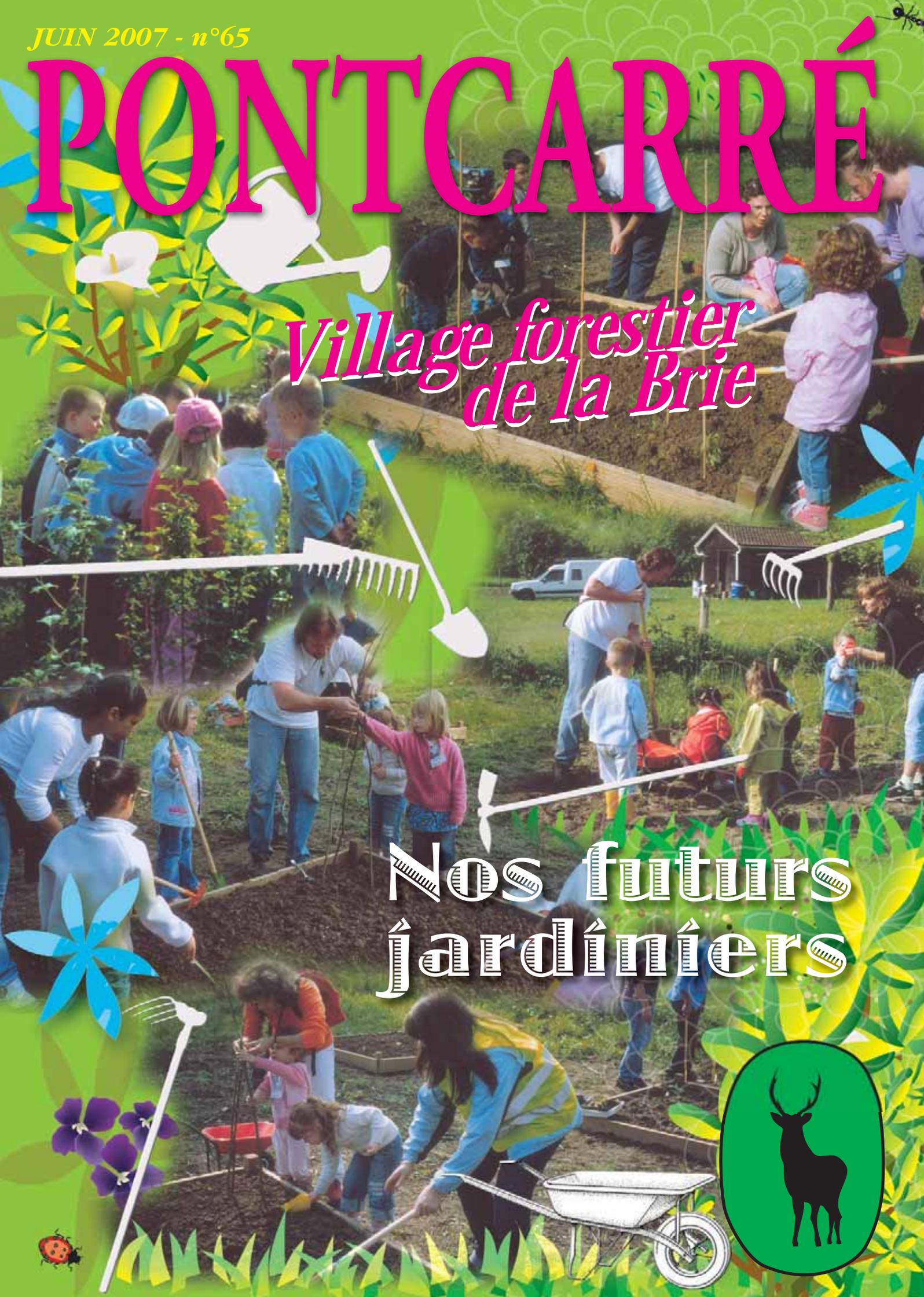


JUIN 2007 - n°65

PONTCARRÉ

*Village forestier
de la Brie*

Nos futurs
jardiniers



Edito	page	3
Vie Municipale	pages	4 à 11
Vie Scolaire	page	12
Vie associative culturelle	pages	12 à 13
Vie associative sportive	pages	14 à 15

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

MAIRE

T. SALVAGGIO, Action sociale et scolaire

MAIRES-ADJOINTS

B. LANDRY, Gestion administrative commune et personnel

Cérémonies officielles ;

R. LEROY, Voirie et réseaux divers ;

C. TOURNUT, Finances ;

J.L. DUBOURG, Animation, Vie Associative ;

C. ALBERTONI, Environnement et Cadre de vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX

S. JEANJEAN, Action sociale ;

A-M. VUILLAUME, Action scolaire ;

C. MACLE, Responsable travaux ;

B. BERTHUIT, Sécurité - Transport ;

A. VAN DER HORST, Arts et culture ;

D. THOUVENOT, Traitement des déchets et Tri selectif ;

P. GROUSELLE, Services Techniques ;

S. LANGE, Urbanisme ;

M-A. PINTO, Information et communication ;

P. CULO, Environnement et cadre de vie ;

C. GARAU, Jeunesse ;

M-F. PRAT, Finances

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

- Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO
- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO
- Rédaction : Commission Information
- Conception graphique et réalisation : Agence GENITIF - Lagny sur Marne - 01 60 07 79 45
- Reportage photos - Régie publicitaire : ARIA
- Crédit photos : Roland Leroy et les associations
- Impression : Imprimerie AZAPRIM Lagny-sur-Marne



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Cette année encore, malgré les différentes augmentations des dépenses dues conjointement à la hausse du coût de la vie et au renforcement du personnel dans les secteurs scolaire et de l'enfance, afin de continuer à offrir un meilleur service aux Pontcarréens, les impôts et taxes communales n'augmenteront pas à Pontcarré.

Maison de la Culture et des Associations

Le chantier de la maison de la Culture et des Associations voit son terme arriver, malgré quelques retards comme pour tous les gros chantiers. L'inauguration se fera dans le courant du troisième trimestre, ainsi nos associations vont pouvoir prendre possession de leurs nouveaux locaux avant la fin de l'année.

Cette réalisation ouvrira de nouvelles possibilités pour développer encore l'animation et la vie associative de notre village. J'en profite pour remercier Monsieur Claude Macle et Monsieur Roland Leroy qui se sont investis sans compter pour m'assister dans le suivi de ce chantier afin de ne rien laisser au hasard et d'apporter les modifications ou les corrections au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ils ont été tout à la fois contrôleurs et conseillers techniques, bravo pour cet excellent travail de rigueur et de sérieux.

Sécurité

Chez nous comme ailleurs, la période estivale de congés est celle où les risques de cambriolages sont les plus importants, je me permets de demander à chacun de ne pas hésiter à composer le 17 (Police) afin de signaler tout fait qui paraîtrait suspect. J'ai demandé au nouveau commissaire de Pontault-Combault de faire le nécessaire afin de répondre aux appels et si besoin de déplacer un véhicule de patrouille dans un délai rapide. Afin de me permettre d'intervenir sur le suivi de ce sujet délicat, je vous demande de bien vouloir signaler au secrétariat de mairie, les disfonctionnements d'intervention que vous pourriez constater ou les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Jeunesse

Cette année encore nos jeunes ont répondu présent pour les travaux d'été sur la commune.

Depuis de nombreuses années nous proposons à nos jeunes, à partir de 16 ans révolus, de travailler aux services techniques pour l'entretien de la commune et

du mobilier urbain. Cela nous a permis de constater que la commune subissait bien moins de dégradations que par le passé. Non seulement ils contribuent par leur travail, à embellir leur commune mais je continue à penser que cela leur permet de véhiculer un message de respect et une prise de conscience de la difficulté à conserver un village propre. Cette année, les demandes ont été si nombreuses que nous avons été obligés de faire des roulements de 15 jours au lieu du mois complet comme les années passées. Je suis fier de pouvoir dire qu'à Pontcarré nos jeunes sont courageux et volontaires. Pour ceux à qui nous n'avons pu répondre favorablement soit par manque de place ou pour leur jeune âge, ils seront bien sûr prioritaires pour les prochaines vacances.



Brie Boisée

Dans le cadre de la Communauté de Communes de la Brie Boisée, nous continuons à développer l'action sociale.

Une nouvelle convention a été signée avec la mairie de Paris et le centre de loisirs d'été se tiendra du 9 juillet au 31 août (8 semaines).

Pour les séjours d'été, deux destinations ont été retenues, Valras-Plage pour les 6-12 ans et Spina en Italie pour les 13-17ans. L'inscription est déjà une franche réussite.

Comme je vous l'avais annoncé, la mise en place de portage des repas à domicile pour les personnes âgées ou les personnes ayant des difficultés à se déplacer devrait être effective dans le courant du troisième trimestre.

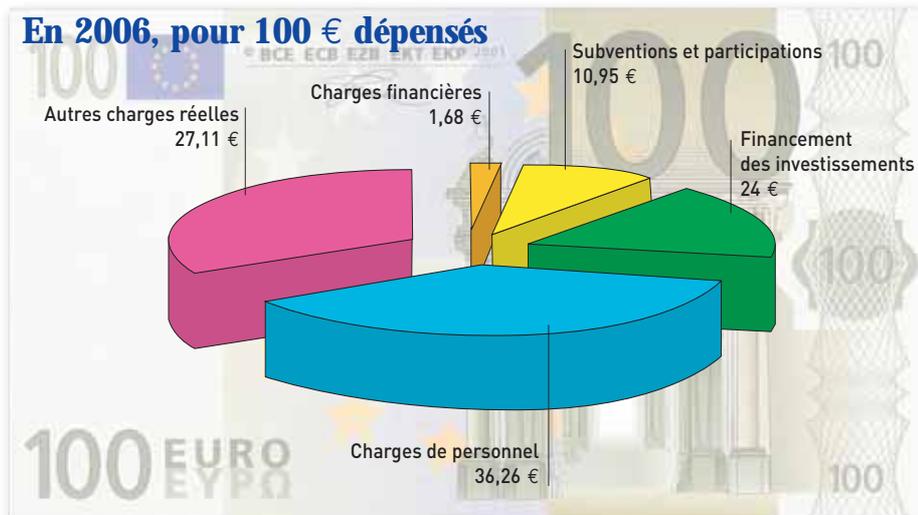
La période estivale approchant à grands pas, je conclurai cet éditorial en souhaitant d'excellentes vacances à tous et en vous donnant rendez-vous à la rentrée.

Tony SALVAGGIO
Maire de Pontcarré

DOSSIER BUDGET 2007

Lors de sa réunion du 04 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2007, après avoir adopté le Compte administratif 2006.

En 2006, pour 100 € dépensés



Par rapport à 2005 :

- L'endettement de la commune a continué de diminuer (aucun emprunt n'ayant été souscrit depuis 2000).

Par contre, pour cette année, il est inévitable de recourir à un emprunt pour la réalisation de la Maison des Associations et de la Culture.

Sur le budget 2007, cet emprunt n'a aucune incidence, les premiers remboursements n'intervenant qu'à compter de 2008.

BUDGET 2006

Pour 2006, le budget adopté est arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée à 1 655 564 €
- Section d'investissement équilibrée à 1 859 588 €

Taxes locales directes : Stabilité des taux en 2007

Taxe d'habitation :	16.87 %
Foncier bâti :	30.31 %
Foncier non bâti :	99.18 %
Taxe professionnelle :	15.60 %

Cette année, les principaux projets d'investissement sont les suivants :

• Maison des associations	959 000 €
• Urbanisme	4 500 €
• Services techniques	146 900 €
• Voirie et réseaux	50 000 €
• Sécurité (panneaux de signalisation)	9 700 €
• Ecoles	235 407 €
• Cimetière	15 000 €
• Environnement	1 850 €
• Bibliothèque	1 000 €
• Éclairage des cours de tennis	11 000 €

Le poste d'investissement le plus important de l'année est la construction et l'aménagement de la maison des associations. Des subventions ont été obtenues auprès des conseils régional et général. Nous avons également obtenu une participation sur les fonds réservés du Sénat. Merci à Madame Nicole BRICQ, sénateur de Seine et Marne. Ces subventions représentent environ 20 % du coût total de réalisation.

Pour le cimetière, l'implantation d'un columbarium est à l'étude, de façon à satisfaire une demande éventuelle.

La rue Jean Meurant sera dotée de trottoirs, d'importants travaux de réfection sont prévus rue de la Bretèche, et plusieurs reprises de fil d'eau seront réalisées dans différentes rues.

Concernant l'école, des travaux d'agrandissement de la cantine, et d'ouverture d'une éventuelle classe supplémentaire

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	DÉPENSES
Remboursement/ rémunérations 39 000 €	Charges à caractère général 568 051 €
Produits de services 39 650 €	Charges de personnel 695 000 €
Impôts et taxes 952 583 €	Autres charges de gestion 205 325 €
Dotations et participations 597 430 €	Charges financières 26 000 €
Autres produits 25 100 €	Charges exceptionnelles 600 €
Produits exceptionnels 801 €	Dépenses imprévues 84 500 €
Indemnité sinistres 1 000 €	Virement section investissement 76 088 €
TOTAL 1 655 564 €	TOTAL 70 000 €

sont prévus. Les travaux habituels d'entretien des peintures et des sols seront également réalisés.

Différents mobiliers adaptés aux enfants seront mis en place à la garderie et à la bibliothèque, de façon à rendre ces locaux plus agréables et plus accueillantes. Concernant la bibliothèque, n'oublions pas non plus que, chaque année, une somme importante est consacrée aux achats de livres, de façon à ce que les usagers puissent trouver à disposition, outre des livres en bon état et récents, un certain nombre de revues et périodiques qui peuvent être soit consultés sur place, soit empruntés.

Catherine TOURNUT
Maire Adjoint chargé des finances

Un sac pour nos amis

Les beaux jours sont là et bien là avec toutes les variations d'humeur, tantôt grise tantôt rose, que Dame météo nous impose. Temps béni pour les chères têtes blondes, noires, brunes, rousses qui adorent jouer sur les aires de jeux, et oui, nos amis « les chiens », eux-aussi, adorent gambader aux mêmes endroits. J'ai posé un regard attentif et sans doute plus que le regard, sur nos « amis ».

Vous subadorez (c'est le cas de le dire) les suites de cette vie amicale, fidèle et néanmoins canine.

Non sans rappeler qu'une agréable forêt est à deux pas des trottoirs et des aires de jeux du village, vous avez des sacs « CROTT- I – NET » qui sont au service de nos compagnons.

Ces sacs spécialement adaptés à l'usage évoqué ci-dessus ont déjà été mis en place, sur chaque espace vert.

Environnement, environnement, quand tu nous tiens, tu nous tiens bien.



Christiane ALBERTONI
Maire-Adjoint
Environnement

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

➤ lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

➤ mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

➤ samedi de 10 h à 12 h 30.

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net

Passage des encombrants :

3^{ème} jeudi du mois

19 juillet - 16 août - 20 septembre -
18 octobre - 15 novembre - 20 décembre

Comme les années précédentes, le centre aéré de la Brie Boisée accueille les enfants de 6 ans à 12 ans à compter du 9 juillet jusqu'au 31 août. Celui-ci se déroule à Ferrières-en-Brie sur le terrain de la Tafarette, dans un cadre de verdure où les enfants peuvent se défouler sur un grand terrain aménagé pour les recevoir.

De par la situation du centre, de nombreuses activités extérieures sont proposées : vélo, jeu de piste, découverte de la nature, jardinage...

Le centre reçoit des enfants de la ville de Paris ce qui permet de former des groupes d'horizons divers, ce qui crée une ambiance sympathique.

Un service de car assure le ramassage des enfants des communes de la Brie Boisée. L'arrêt du car pour les enfants de Pontcarre se situe à la Mairie.

Pour les parents ayant des enfants de

la tranche d'âge 3 à 10 ans, la commune de Roissy-en-Brie peut les accueillir sur le centre de Pierre et Marie Curie pour les enfants de maternelle et à la Maison du Temps Libre pour les grands. Le transport est à la charge des parents.

Deux séjours de la Brie Boisée sont organisés cet été :

- Séjour à Valras Plage du 17 au 31 juillet pour les 6/12 ans
- Séjour à Spina en Italie du 17 au 31 juillet pour les 13/17 ans

Une semaine sportive est organisée avec l'UCPA pour les 13/17 ans sur la base de loisirs de Jablines du 20 au 24 août.

Les renseignements et les dossiers d'inscription pour le centre et les séjours sont donnés en Mairie.



Travaux écoles

La fin de l'année scolaire approche et des petits travaux de rénovation des écoles se préparent. Les agents des services techniques ont à charge l'entretien récurrent des locaux (intérieur et extérieur) ainsi que les travaux de peinture.

Les entreprises interviendront pour des travaux de nature plus importante.

La classe de primaire de CP va être rajeunie : changement du revêtement de sol, du faux-plafond.

L'agrandissement du réfectoire pour permettre un meilleur accueil des enfants et une meilleure affectation du personnel dans le temps de surveillance.



Nous essayons d'améliorer l'organisation du temps repas pour le bien-être de tous (enfants et personnel) et nous espérons que celle-ci sera positive. Bonnes vacances à tous.

Anne-Marie VUILLAUME

Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Roissy-en-Brie/Pontcarré

Le 8 mai 1945, fin de la seconde guerre mondiale et de la victoire sur le nazisme

Cérémonies du mardi 8 mai 2007
(Compte rendu)

A Roissy-en-Brie, la place du Souvenir était envahie par une nuée de parapluies de toutes les couleurs, ce matin du 8 mai 2007, pour commémorer le souvenir du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale. La foule était arrivée là, entraînée par la musique militaire du 8^{ème} hussard. Après le dépôt des gerbes des



associations d'Anciens Combattants, de la municipalité, du conseil général et des différentes associations, après la minute de silence, les militaires entonnèrent une vibrante Marseillaise qui fut reprise en chœur par l'assistance toute entière. Puis ce fut la lecture de l'allocution ministérielle et les discours toujours émouvants de madame le Maire et de monsieur le Conseiller général.

A Pontcarré, la cérémonie fut conduite par monsieur Jacques Colliot remplaçant le président Hascoët hospitalisé. Après les gerbes déposées l'une en souvenir de Jean Moulin, devant la plaque, puis par les associations d'Anciens Combattants, par la municipalité, par le Conseil Général et par diverses associations au pied du monument aux Morts ce fut l'appel aux morts, de tous les morts, et la minute de silence. Monsieur Salvaggio, maire de Pontcarré rappela les événements des années de guerre et monsieur Olivier Faure, au nom du conseiller général reprit sur ce même thème.

C'est ensuite qu'eut lieu une cérémonie émouvante, la remise des décorations à monsieur



Jean-Paul Barragué, vice président de l'Amicale, trois décorations à titre militaire remises par monsieur Colliot représentant le Président Hascoët et une civile pour son dévouement durant sa présence au conseil municipal de Pontcarré, par monsieur Tony Salvaggio, Maire de la ville. Monsieur Bernard Landry ayant exposé son parcours militaire, texte publié dans le bulletin de mai. Là aussi la cérémonie se termina par le verre de l'amitié offert par la municipalité après la lecture d'un message de sympathie envoyé par le Président Hascoët.

Souvenir des déportés dimanche 29 avril 2007 Et 2^{ème} journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage

A Roissy-en-Brie, la foule était dense dans les rues où se tenait la brocante annuelle, sous un chaud soleil printanier. Il y avait moins de monde autour de la stèle, place du Souvenir, pour commémorer le Souvenir des déportés. Mais c'est toujours avec la même émotion pour les participants que d'entendre le rappel de ces moments épouvantables. Après le dépôt des gerbes des associations d'Anciens Combattants, de la municipalité, du conseil général et des diverses associations furent lus par M. Jean-Luc Hurlin, secrétaire général de la Confédération nationale des déportés, internés et ayants-droit de la Résistance, le message des associations de déportés puis les discours de madame le Maire et de monsieur le Conseiller général. Le rappel annuel des circonstances, du nombre insensé des victimes innocentes doit se poursuivre pour que de tels actes ne se reproduisent plus à l'avenir.

A Pontcarré non plus il n'y avait pas foule, la même cérémonie s'est déroulée place Jean Moulin, avec le dépôt des gerbes des différentes associations, du conseil municipal et du conseil général. Monsieur Bernard Landry représentant monsieur le Maire et accompagné de monsieur Leroy, maire-adjoint a lu l'émouvant poème d'un déporté.

Comme l'an dernier fut célébré ce même jour la commémoration de l'abolition de l'esclavage. En

effet, depuis le 10 mars 2001, avec la loi Taubira, l'esclavage est reconnu comme étant un «crime contre l'humanité» au même titre que les déportations de la dernière guerre mondiale ; La municipalité de Pontcarré a donc lié dans une même journée de commémoration ces deux drames humains que furent la déportation et l'esclavage. Vous trouverez l'intervention de Serge Lange Conseiller municipal de Pontcarré, dans ce même journal.



Intervention de Monsieur Serge Lange :

Nous évoquons aujourd'hui le souvenir des victimes de la déportation. Non seulement les déportés au cours de

la deuxième guerre mondiale de 1939 – 1945, mais aussi toutes les formes de déportations massives qui ont marqué l'Histoire du Monde.

Pourquoi faut-il en parler ?

Il faut en parler parce que la transmission du devoir de Mémoire est destinée à faire prendre conscience aux générations qui ne l'ont pas vécu, ce qu'est la déportation pour susciter une réflexion et une attitude vigilante à l'égard de tout ce qui a pu y conduire ou pourrait y mener à nouveau.

On peut aussi se demander comment des gens qui se disaient civilisés ont pu organiser systématiquement le déracinement forcé et la persécution d'autres êtres humains sous le prétexte qu'ils étaient plus ou moins différents dans leur apparence ou leurs opinions.

Qu'ils soient infirmes, tziganes, juifs, communistes, homosexuels, résistants à l'invasion ou d'une couleur de peau localement minoritaire.

Ces exactions furent pourtant possibles, car si on dit souvent que l'erreur est humaine, l'horreur est également humaine malheureusement, même quand elle ne devrait pas faire partie du genre humain.

En Orient, la traite des noirs était pratiquée depuis longtemps sous forme de trafic.

En Europe, nous avons connu l'exemple lamentable de l'influence de l'appât du gain sur l'esprit de ceux qui se sont mis à rechercher une main d'œuvre servile destinée aux colonies, afin d'en retirer des profits colossaux.

A cet égard, le commerce des esclaves noirs pratiqué à grande échelle entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle fut la plus grande déportation de l'Histoire avec environ 15 millions d'individus capturés, arrachés à leur continent, torturés, condamnés injustement au travail forcé, plus maltraités que des animaux et humiliés tout au long de leur vie ainsi que leurs enfants et les enfants de leurs enfants lorsqu'ils survivaient.

Ce qui amplifie le phénomène, c'est qu'avec l'Occident, l'inscription de l'esclavage s'est installée dans le Droit civil assorti d'une codification réalisée par Colbert en 1685 et intitulée « Le Code Noir » visant à réglementer le terrible destin des captifs et à mettre en place un système organisé d'une redoutable efficacité.

A l'époque, il existait une alliance objective entre le pouvoir d'Etat et la Religion.

Tout d'abord, on a calomnié les noirs, comme on a calomnié plus tard les juifs pendant la Shoah pour les dévaloriser. Cela permettait de s'accorder le droit de les asservir, aux yeux de tous et ensuite de se justifier de les avoir asservis et traités en simples marchandises. Le texte du Code noir a défini précisément pour les esclaves le statut de « meuble » (Il faut le savoir, car on ose à peine en parler de nos jours !).

Il en résulte un autre effet néfaste, c'est la persistance du mythe de la supériorité ou de l'infériorité liée à la couleur de peau.

Le développement du commerce des esclaves a mené inexorablement à une sorte de naufrage moral pour l'Occident sous forme de racisme et à une catastrophe politique et économique pour l'Afrique.

Parmi les spécialistes, nul ne conteste aujourd'hui que la traite des nègres soit à l'origine du retard économique de l'Afrique noire.

Ce continent a souffert pendant des siècles et durablement du prélèvement de ses forces vives constituées par des millions d'habitants parmi les plus vigoureux et néanmoins arrachés à leur culture.

La triste période de l'esclavage a eu un effet dévastateur sur les possibilités d'organisation socio-économiques ne serait-ce qu'en empêchant l'élaboration de gros villages susceptibles de devenir des villes car il fallait bien que les indigènes se dispersent pour ne pas représenter une cible trop évidente pour les trafiquants de différents pays qui multipliaient les « razzias ». La sédentarisation d'une vie économique n'a pu se développer normalement et atteindre l'échelle de grandeur suffisante pour entretenir la progression régulière de leur agriculture et du savoir nécessaire pour atteindre une technicité industrielle de grande ampleur. L'Afrique n'en finit pas de payer les dégâts de plusieurs siècles de traite négrière.

En France, malgré la Révolution Française suivie de la rédaction des Droits de l'Homme et du Citoyen, puis de la première proclamation de la suppression de l'esclavage en 1794 non suivie d'effet immédiat, il a fallu attendre le milieu du 19^{ème} siècle et l'action déterminée de Monsieur Victor Schoelcher sous-secrétaire d'état à la Marine pour préparer, faire signer et appliquer un décret du 27 avril 1848 portant sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Même si les manuels scolaires ne sont pas très détaillés en ce qui concerne certaines périodes historiques douloureuses, il a

été possible d'écrire de nouvelles pages dans le grand livre des peuples, ce qui constitue l'honneur du gouvernement provisoire de la II^{ème} République.

Désormais la loi française affirme avec force que : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ! ».

Le Droit Républicain est la garantie de notre existence individuelle et de notre liberté. Il est notre liberté même ! Il a eu pour effet de faire en sorte que chaque Français soit une personne et pas seulement une chose dont le premier venu est maître d'user à sa fantaisie.

Peut-être que parmi vous certains se disent que si je parle ainsi, c'est uniquement parce que je suis un « black », né d'une mère Bordelaise et d'un père Martiniquais. En réalité, c'est surtout parce que depuis 150 ans toute ma famille est restée très imprégnée des principes de la République qui imposent une vision bien plus large que les considérations ethniques ou individuelles. Je suis conscient de ce que nous lui devons tous, sans exception, et qu'on pourrait avoir tendance à oublier.

aussi à ceux de nos contemporains qui n'ont pas la chance d'être protégés par les lois de la République.

Je pense aux 250 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans victimes d'une situation de travail forcé. Je pense aux 300 000 enfants âgés de 8 à 17 ans enrôlés de force comme soldats au Soudan.

Je pense aux femmes et aux enfants utilisés dans les réseaux de prostitution ou de travail domestique et je pense aux 27 millions de personnes soumises à un esclavage en raison de la difficulté de leur famille à rembourser un prêt comme cela se pratique en Asie du Sud, en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Amérique du Sud. Ces situations nous ramènent à la question de départ : « Comment des gens qui se croient civilisés peuvent envisager systématiquement l'enlèvement, l'exploitation et le commerce d'autres êtres humains ? ».

Souvenons nous qu'on ne peut pas excuser la déportation ni l'esclavage, du moment que ces actions privent des êtres humains d'un bien fondamental qui se nomme : La LIBERTE !



Ces valeurs ont rassemblé nos pères et nos grands pères, qui de ce fait sont devenus frères d'armes pour combattre les oppresseurs et défendre notre pays au cours des grands conflits qui ont secoué le XX^{ème} siècle.

Notre devoir n'est pas d'oublier, mais de maintenir le véritable sens moral de la Révolution Française dans l'évolution de nos principes de vie.

Depuis le 10 mai 2001, la Loi Taubira reconnaît l'esclavage comme étant un « Crime contre l'Humanité » au même titre que les déportations de la dernière guerre mondiale. Voilà pourquoi il n'est pas inconcevable de lier ces deux drames humains aux cruelles conséquences, pour les évoquer dans une même journée de commémoration.

Tous les types de déportation ou d'asservissement sont condamnables. Je pense évidemment aux 162 000 déportés pendant la guerre contre l'Allemagne, mais

En effet, le concept de liberté correspond précisément au tout premier mot de la devise de notre nation « Liberté, Egalité Fraternité » que l'on retrouve gravée sur beaucoup de monuments et d'édifices publics de notre beau pays, y compris au fronton des écoles et ce n'est pas un hasard ! car LIBERTE et AIMER sont les plus beaux mots du monde à enseigner à nos enfants.

Alors vive la République,

Et vive la France !

Serge LANGE
Conseiller Municipal
Correspondant Défense

Sortie annuelle des anciens

24 mai 2007 - 7 heures 30, Place de la Mairie

Deux cars attendent pour une journée sous le signe du cristal et du fromage. En effet, c'est le traditionnel voyage organisé par le C.C.A.S pour les seniors, et cette année, 80 personnes ont répondu présentes.

La première étape est la visite de la cristallerie royale de Champagne à Bayel, charmante cité champenoise située sur les bords de l'Aube. Fondée en 1666 par le maître verrier vénitien Jean-Baptiste Mazzolay, la Manufacture Royale



en Cristaux de Bayel a obtenu ses lettres de noblesse grâce à Louis XIV qui lui donna l'exclusivité de la production et de la vente entre Chaumont et Paris.

Aujourd'hui, la Manufacture, devenue «Cristallerie Royale de Champagne» permet aux visiteurs de découvrir l'art des maîtres verriers de Bayel dont avons pu admirer le savoir faire.

Puis nous nous sommes rendus au Relais Paris Bale au Menilot, où un déjeuner, fort apprécié par les participants, nous attendait.

Ensuite, direction Chaource, village qui a donné son nom à l'A.O.C. fromagère, pour la visite d'une fromagerie artisanale. Le fromage de Chaource, à pâte molle et croûte fleurie n'a désormais plus de secret ! La visite s'est achevée par une dégustation de fromages, et chacun a pu faire quelques emplettes, souvenirs éphémères de cette visite !

Déjà, il faut penser au retour ! Comme la journée a passé rapidement. Alors l'année prochaine, pourquoi pas une sortie de deux jours ?

*Catherine TOURNUT
Maire- adjoint*



Villes & Villages Illuminés 2006



Le Concours départemental des Villes et Villages Illuminés mis en place en 2000 à l'initiative du Conseil général rencontre chaque année un succès croissant, pour le plus grand plaisir de tous.

En 2006, ce sont plus de 220 communes, près de 1500 habitants et de nombreux commerçants de Seine-et-Marne qui nous ont enchantés grâce à ce concours.

Devant ce succès grandissant, le Conseil Général engage aujourd'hui une réflexion pour associer à ce concours les préoccupations liées au développement durable.

Concilier les jeux de couleurs et de lumières et la préservation de nos ressources est un des nombreux défis que nous chercherons à relever dans les prochaines années.

Nous savons pouvoir compter sur l'imagination de chacun pour ouvrir de nombreux horizons à l'émerveillement.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de voir briller des étoiles dans les yeux des enfants.

Pour la deuxième fois la commune de Pontcarré a participé au Concours Départemental Illuminés.

Voici la liste des lauréats élus par le Conseil Général.

Lumière de vermeil :

- Mme Bourlon Valérie, une guirlande électrique lumineuse
- M Edgard Boudé, une journée culturelle à Fontainebleau et au Musée Antoine Bourdelle
- M et Mme Bruandet, un petit guide Petit Fûté et la Seine et Marne des châteaux
- M et Mme Goncalves/ +Dubois, un chèque de 30 euros chez truffaut
- Mme Trouvé Marie-Christine, un guide Petit Fûté et la Seine et Marne des châteaux

Lumière d'Argent :

- M et Mme Guillochon

Lumière de Bronze

- La commune de Pontcarré

Félicitations à nos lauréats pour cette deuxième année, venez nombreux à nous rejoindre pour l'année 2007 !

*Christane ALBERTONI
Maire-Adjointe chargée de l'environnement
et du Cadre de vie*

Le savoir-faire de nos petits jardiniers

Le jardin scolaire a été inauguré le 24 avril 2007 en présence de Tony Salvaggio, Maire de Pontcarré, Madame Albertoni Christiane, Maire Adjointe à l'environnement, de Sylvain Dournel, responsable technique espaces vert et organisateur du projet.

Avec attention, nettoyant le terrain et préparant la terre pour leurs plantations, les jeunes de l'école maternelle « Louis Mazet » étaient au rendez-vous accompagnés de leur directrice, Dominique JEANTET, suivis par les

moyens et les plus grands ont planté, des arbustes fruitiers, comme des framboisiers, des groseilliers ou des abricotiers.

Le deuxième jour, nos écoliers ont planté, tomates, petits pois, pommes de terre, courgettes, radis etc... un bel ensemble de légumes.

Faire connaître aux enfants le plus grand plaisir d'un jardin potager.

*Christiane ALBERTONI
Maire-adjoint à l'environnement*



Vie Municipale

La Marine Nationale

La Marine Nationale a toujours placé l'insertion professionnelle des jeunes au cœur de ses objectifs de recrutement.

En 2007, elle offre plus de 3000 postes à des jeunes gens, garçons et filles âgés de 17 à 29 ans d'un niveau scolaire allant de la 3^{ème} à BAC+5 et assure leur formation de technicien ou de spécialiste dans plus de 35 métiers.

Les métiers de l'aéronautique navale (pilote, contrôleur aérien, spécialiste maintenance porteur-aéronautique et armement aéronautique, électricien de bord, radariste navigateur aérien) sont une priorité dans le recrutement.



Au sein de cette institution qui porte et vit des valeurs fortes de travail en équipe et de cohésion, être inséré, c'est travailler en accomplissant une fonction définie et en

mettant au service de la performance collective ses compétences techniques et personnelles, le savoir-faire et le savoir-être.

A cet effet et afin d'apporter toutes les informations sur les opportunités de recrutement et de formation qu'offre la Marine Nationale dans ces métiers, les jeunes français peuvent s'adresser au :

**Bureau d'information
sur les carrières de la marine**
2 avenue Victor Hugo – 94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél : 01 43 94 32 18 – Fax : 01 43 94 32 20

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30
et le samedi sur rendez-vous
E-mail :

bicm.nogent@recrutement.marine.defense.gouv.fr

*Serge LANGE
Conseiller Municipal
Correspondant Défense*



ALBUMS JEUNESSE

CAUQUETOUX Une souris verte
 DELAHAYE Martine en vacances
 Leila la princesse
 NAUMANN-VILLEMIN Melle Pincesse ne veut pas manger
 NORAC Bonjour mon petit cœur
 PRICE Petites histoires à lire le soir

ROMANS JEUNESSE

ANDERSEN 10 Contes de dragons
 BOTTERO La Petite Sirène et autres contes
 CABOT Ellana
 DELANEY Miss la gaffe
 DELANEY L'apprenti épouvanteur
 DELANEY La malédiction de l'épouvanteur
 DESPLECHIN Le secret de l'épouvanteur
 DI TERLIZZI Le journal d'Aurore T1-T2
 HOROWITZ Chroniques de Spiderwick T3-T4
 KIPLING Evil Star
 MEADOWS Histoires comme ça
 MORGENSTERN Marine la Fée Bleue
 WILSON Les Fées du camping
 Un nouveau défi pour Jenny B.

BANDES DESSINEES

ANGE Le collègue invisible T5-T6
 BILAL Quatre ?
 BULLOCK Tigres et nounours T2
 CAUVIN Femmes en blanc T29
 CENTOMO LYS T1-T2
 CENTOMO Monster allergy T15
 DAB'S Nino et Rebecca T3
 FRANQUIN Gaston T50
 GAUDIN Marlysa T7
 GERRA Lucky Luke - La corde au cou
 JODOROWSKY Technoperes T3-T4
 MORVAN Navis T3
 NAIFEH Polly et les Pirates T4-T5

DOC. JEUNESSE

CENDRILLON Mes bijoux en pâte à cuire
 CLOCHARD Vive les filles
 HEDELIN Fruits et légumes
 JUVIGNY Maman à une maladie grave
 KIDIDOC Le jardin potager
 KIDIDOC Les bords de mer
 LAUPRETE La mer
 LAUPRETE Le corps humain
 LEDU Les policiers
 NAUMANN-VILLEMIN Mes parents disent non à tout
 NOBLET Les déchets
 WEHRLI Art en bazar

DOC. ADULTES

BAIGENT L'énigme sacrée
 BINET Guide de l'éco-citoyen en Ile de France
 GEO Guide Bordelais-Landes

GEO

HIRIGOYEN
 LEVI-STRAUSS
 MARY
 MASSON
 MASSOUD
 MICRO DICO GYNECO
 NOIRET
 SALVATORI
 VALANDREY

ROMANS ADULTES

ABECASSIS Au secours il veut m'épouser
 ANGLADE Les ventres jaunes
 ANQUETIL Les Maîtres de Lumière
 ANTIER Tempête sur Armène
 BALL Pour l'amour d'un enfant
 BANVILLE La mer
 BRODRICK La sixième lamentation
 CAFFIER L'héritage du Mirabellier
 CALMEL La rivière des âmes
 CARRIERE/FORMAN Les fantômes de Goya
 CHEVALIER L'innocence
 CLARKE Jonathan Strange et Mr Norrell
 COELHO La sorcière de Portobello
 CONNOLLY L'amour est une chose étrange
 DANIEL Les roses noires
 DESARTHE Mangez-moi
 DO Fais danser la poussière
 DODANE Les enfants de la Vouivre
 DODANE Les herbes noires
 EPHRON J'ai un problème avec mon cou
 GEORGES Le piocheur des terres gelées
 GUNN Pluie
 HAUSSER Le passage des ombres
 HEYNS Le passager récalcitrant
 JACQ La vengeance des Dieux T2
 KASISCHKE Rêves de garçons
 KENNEDY La femme du Vème
 KHADRA L'attentat
 KRISTEVA Meurtre à Byzance
 LAKER Rêve de neige
 LAURENS Ni toi ni moi
 LE CALLET Une pièce montée
 LEE Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur
 LEGRAIS Les enfants d'Elisabeth
 LEVY Les enfants de la liberté
 MC INERNEY La belle vie
 MULLER Quai des Amériques
 MUSSO Parce que je t'aime
 PEYRAMAURE La petite danseuse de Degas
 REMOND Chaque jour est un adieu
 SCHLINK Le retour
 SCHNECK Sa petite chérie
 VANOYEKE Nitocris princesse d'Egypte
 VOSS Je t'ai donné la vie



ROMANS POLICIERS

BAMES	Les voisins d'en face
BAUWEN	L'œil de Cane
BROWN	Forteresse digitale
CHATTAM	Prédateurs
DELPECH	Sous la neige noire
DIAZ-ETEROVIC	Les yeux du cœur
EASTERMAN	Morocco
ENDELYS	Diététique et balle perdue
ETCHEGOYEN	Meurtre à la virgule près
FINDER	L'instinct du tueur
FRENCH	Aide-moi...
GRANGE	Le serment des Limbes
HARRIS	Hannibal Lecter
HELLER	Chronique d'un scandale
LARTANE	L'envol du faucon vert
MONBRUN	Meurtre chez tante Léonie
MURAT SOMER	On a tué bisou
NESBO	L'étoile du diable
TABACHNIK	Le chien qui riait

ROMANS SCIENCE-FICTION

DONALDSON	Chroniques de Thomas Conventant
T2-T3	
HOBB	Aventuriers de la mer T5
HOBB	Le soldat chamane T1-T2
ROBILLARD	Les chevaliers d'Emeraude T1

ROMANS CLASSIQUES

CORWELL	1984
PERRAULT	Contes
TRISTAN ET ISEUT	
UHLMAN	La lettre de Conrad

RAPPEL DES ABONNEMENTS REVUES ADULTES



- 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS
- AUTO-JOURNAL
- CA M'INTERESSE
- CAPITAL
- CUISINE ACTUELLE
- GEO
- GEO HISTOIRE
- LE JOURNAL DE LA MAISON
- MARIANNE
- MON JARDIN ET MA MAISON
- PSYCHOLOGIES
- TOP FAMILLE
- TOP SANTE
- VIVRE AU FEMININ

Côté Bibliothèque

Horaires d'ouverture

➤ Mercredi de 9 h 45 à 11 h 45
et de 14 h à 16 h 45.

➤ samedi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 16h 45.

Horaires d'été :

Mercredi de 9 heures 45 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45

Vendredi de 14 heures à 16 heures

Samedi de 9 heures 45 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45

La bibliothèque sera fermée du 06 au 26 août 2008 inclus

NB : la cotisation annuelle est de 9,50 € pour la famille.

CLASSE DE NEIGE



Les élèves de CM2 de Mr Spiquel sont partis en classe de neige du 15 au 27 janvier 2007 à la Mauselaine (centre OCDVL de Gérardmer) avec les élèves de CM2 de Rozay en Brie (enseignante : Sophie Bricout).



de classe. Les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et sont rentrés satisfaits de leur séjour.



La pratique du ski fut écourtée par manque de neige mais les activités ont été variées et enrichissantes : relevés météo – randonnées raquettes – jeux d'orientation – découverte de la faune et de la flore – visite d'une scierie, d'une saboterie, d'une confiserie – veillée contes... sans oublier les moments



PONTCARRE CLUB MICRO

Cette année au club informatique de Pontcarré se termine avec le départ de Catherine Tomas qui aura fidèlement, avec efficacité et gentillesse, animé les sessions de formation sur le traitement de texte pendant des années.



Beaucoup auront profité de ses compétences pour approfondir les leurs en informatique. Nous lui souhaitons tous amicalement une bonne route.

L'association « Pontcarré Club Micro » reprendra ses activités bureautique, Internet, vidéo et assemblage PC dès la rentrée prochaine alors débutants ou confirmés rendez-vous au forum des associations !

Axel JEAN
Président du club



Une nouvelle saison s'achève... Et oui, même au sein d'une association comme la nôtre les jours défilent si vite que déjà il faut penser à la saison prochaine et aux nouveaux « chantiers » qui seront bientôt mis en place.



Pour faire un petit bond en arrière et voir ce qu'il s'est passé sur les planches, il suffit juste de revenir début février, où nous avons présenté lors de deux soirées consécutives une comédie musicale sur les airs du répertoire d'Edith Piaf et de Maurice Chevalier. Ce fut l'occasion pour Notre Public de découvrir (ou de redécouvrir puisque nous avons déjà joué cette comédie en 1998) une autre facette du jeu

de scène. En 1998, « La Môme et le Milord » avait été joué avec un casting un peu différent, 9 ans plus tard, c'est avec autant d'émotions que nous avons travaillé et présenté cette comédie. Les retours que nous avons pu avoir de nos spectateurs sont toujours aussi élogieux à chaque fois et nous encouragent à poursuivre notre activité d'année en année. Coté jeunes, une petite représentation a eu lieu le 9 juin dernier pour présenter aux parents et à la famille ce que les enfants ont travaillé cette année. Pas de « grand spectacle » car le contenu ne s'y prêtait guère. Nous espérons pouvoir refaire une soirée spectacle jeunes l'année prochaine.



de scène. En 1998, « La Môme et le Milord » avait été joué avec un casting un peu différent, 9 ans plus tard, c'est avec autant d'émotions que nous avons travaillé et présenté cette comédie. Les retours que nous avons pu avoir de nos spectateurs sont toujours aussi élogieux à chaque fois et nous encouragent à poursuivre notre activité d'année en année. Coté jeunes, une petite représentation a eu lieu le 9 juin dernier pour présenter aux parents et à la famille ce que les enfants ont travaillé cette année. Pas de « grand spectacle » car le contenu ne s'y prêtait guère. Nous espérons pouvoir refaire une soirée spectacle jeunes l'année prochaine.



Pour l'instant, la section Adulte reprend le chemin des répétitions avec 2 projets :

- **Novembre 2007** : « Ciel, mon Maire ! » Comédie en 2 actes
- **Novembre 2008** : « Oscar » Comédie qu'il n'est plus besoin de présenter ! Grand et haut défi pour notre troupe.

Enfin pour terminer, nous vous informons que dorénavant pour chaque spectacle (sauf ceux des jeunes), nous ferons 2 représentations consécutives, une le vendredi soir et l'autre le samedi soir. A chaque fois, nous ferons une permanence pour permettre à celles et ceux qui le désirent de réserver leur place. L'information de la date et du lieu de cette permanence sera diffusée à l'aide du flash info mais également sur notre blog qui est en cours de construction et dont nous vous donnerons les coordonnées ultérieurement.



A très bientôt sur les planches... et en attendant *Bonnes Vacances* à tous !



DES PROGRÈS CONSTANTS ET À TOUT ÂGE !

L'année sportive 2007 se termine bientôt pour les 52 élèves de l'école de tennis, et nous tenons à les féliciter pour leur assiduité et leur rigueur dans la pratique tennistique.

Le plaisir de jouer est resté intact et les progrès se sont faits sentir grâce à la patience de notre professeur Dominique Colson.

En effet, pour la première année depuis longtemps, deux équipes 11/12 ans et 15/16 ans ont participé au championnat

interclubs de la ligue. Ces deux équipes terminent respectivement 3^{ème} et 4^{ème} de leur championnat. Bravo à tous nos futurs champions.

Surprenant ! Pour leur première année en championnat vétéran +35, Nos athlètes ont terminé 1^{er} de leur championnat en dominant nos voisins de La Chapelle la Reine et Montcourt Fromonville. Quelle parcours ! L'équipe accède ainsi à la division HONNEUR, à quelques marches de la Pré-nationale...

Pour pouvoir organiser autant de compétitions et accueillir de nombreux clubs, le TCP s'est doté des infrastructures de fortune adéquates.



Un boulier sur chaque chaise d'arbitre pour afficher le score.

Un club-house démontable pour recevoir nos adversaires.



Par ailleurs, le club remercie les adhérents bénévoles du temps passé à la remise en état des installations.

Bonne vacances et rendez-vous à tous au forum des associations en septembre prochain.

Le Bureau du TCP



L'équipe 11/12 ans



L'équipe 15/16 ans



L'équipe + 35 ans

Le Forum des Associations
se tiendra le Samedi 22 septembre de 11h à 17h30 à la Salle des Fêtes de la Forêt.
BONNES VACANCES



MOTO-CLUB DE PONTCARRE

DEPARTEMENTALE 471

Naissance d'un Moto club Forum des associations, septembre 2004



Quelques motards pontcarréens décident de se réunir autour d'une table pour débattre comment rouler tous ensemble, plutôt que chacun sur sa route. L'idée est lancée, le bouche à oreille va fonctionner et début octobre une réunion donne naissance au Moto club Départementale 471 ou RD471 (petit clin d'œil à la célèbre Route 66 qui traverse les Etats Unis).

Le fil rouge du club est « la balade », ouverte à tous et à toutes à partir de la 125 CC.

Les idées foisonnent et chacun apporte sa part de connaissances, de savoir faire, de bonne humeur et bien sûr de mauvaise foi (Façon *Joe Bar Team*), qui caractérise tout bon motard qui se respecte !

Le ton est donné ; à raison d'une sortie minimum par mois en hiver et 2 sorties à la belle saison avec un calendrier préparé 1 an à l'avance, les sorties sont aussi variées en lieux qu'en nombre de motos.

Des week-end, sont également au calendrier. Le premier, et d'autant le plus cher au cœur de tous, a été le Mt St Michel (un 1^{er} week end test).

1500 Km sur 2 jours, beaucoup de fatigue mais aussi de souvenirs et d'images plein la tête .Les sorties week end sont définitivement adoptées au sein du Moto Club !!

Viendront ensuite, La Touraine, Bruges et pour cette année, l'Alsace sur 3 jours ainsi qu'un week-end en baie de somme avec une nuit sous les « Tipis ».

Si le maître mot du RD471 reste le plaisir, le doigt est mis à chaque sortie sur la sécurité, le respect des autres mais surtout de la confiance au sein d'un club.

En effet le RD471 peut s'enorgueillir de n'avoir jamais perdu ou laissé quelqu'un tout seul sur le bord de la route et ce, même sans son appartenance au club. Solidarité motarde oblige !

Fort aujourd'hui de 62 membres, il est à noter que c'est avec beaucoup de plaisirs que nous constatons que ce sont surtout des motardes qui nous rejoignent. Souvent mamans, elles aiment l'idée ballade sans avoir à être passager et pouvoir rouler en toute sécurité au sein d'un groupe.



PUB